



COMMUNE DE LAGNEX
RAPPORT FINANCIER ET ADMINISTRATIF
2014

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 4
Conseil municipal	page 5
Administration générale	page 9
Démographie	page 10
Bureau de vote	page 10
Bâtiments communaux	page 11
Police et gardes-frontières	page 12
Sécurité civile	page 12
Ecole et petite enfance	page 14
Culture et manifestations	page 15
Parcs et promenades	page 16
Sports	page 16
Jeunesse	page 18
Aînés	page 19
Prestations sociales et aide humanitaire	page 20
Routes et trafic	page 21
Transports publics	page 22
Assainissement et protection des eaux	page 23
Protection de l'environnement - déchets et gravières	page 24
Comptes communaux	page 27
Commentaire financier	page 28
Remerciements	page 29
 Annexes	 page 30
Discours du 1^{er} août de M. François Longchamp	
Rapport de l'organe de révision	
Bilan de l'exercice 2014	
Résultat des comptes de fonctionnement pour l'exercice 2014	
Tableaux financiers	

Mesdames et Messieurs, habitantes et habitants de Laconnex,

L'année 2014 a été particulièrement consacrée à suivre les travaux de construction de notre nouveau bâtiment locatif à la Vy-Neuve qui se sont déroulés tout au long de l'année. Je suis très satisfait de pouvoir dire que la collaboration avec l'entreprise générale sélectionnée, Guillet Constructions Générales, a été très facile et harmonieuse. Il est également important de constater que, malgré des modifications importantes apportées au cahier des charges initial, suite à des demandes des autorités cantonales, l'investissement voté par le Conseil municipal de CHF 6 millions n'a pas été dépassé et a permis la réalisation de l'intégralité de la construction du bâtiment ainsi que du parking souterrain. Ont aussi pu être intégrées certaines plus-values relatives à des améliorations intéressantes et utiles du projet original. La société Setex a quant à elle reçu le mandat, séparé du projet de construction, de réaliser l'aménagement extérieur de la zone constituée par l'ensemble des bâtiments Vy-Neuve 3 et Maison-Forte 2 ; je trouve le résultat de cet aménagement très réussi créant un espace de verdure et un cheminement esthétique entre les différents bâtiments. Seul bémol, la hauteur de l'alignement d'arbres, qui nous a été imposé par l'Etat, risque de poser des difficultés à l'avenir.

Depuis la pose de panneaux photovoltaïques sur notre centre sportif, la commune souhaitait continuer ses efforts afin de contribuer à un développement plus durable. Aussi, je suis particulièrement fier que nous ayons pu construire un bâtiment respectant les critères très stricts du standard Minergie-P, visant une faible consommation énergétique.

Saisissant l'occasion de cette réalisation, une commission ad hoc du Conseil municipal s'est penchée sur l'élaboration d'un processus d'attribution des logements communaux. Ce travail sera très utile également pour l'avenir, formalisant précisément les critères de sélection pour cette attribution.

Début décembre, j'ai eu le plaisir de convier l'ensemble des habitants à venir visiter ce nouveau bâtiment. Tous les appartements ont trouvé très rapidement preneurs, dont la majorité ont des liens forts avec Laconnex, ainsi que cela était le souhait du Conseil municipal. Les locataires ont pu prendre possession de leur logement avant la fin de l'année. Quelques retouches resteront à finaliser au début 2015 pour terminer le bâtiment et nous veillerons également à compléter l'aménagement extérieur par la création de places de parking à disposition de nos locataires.

Pour terminer ce chapitre, je voudrais remercier tout particulièrement les habitants des bâtiments Maison-Forte 2 pour leur patience et compréhension face aux nuisances induites par les travaux de construction. Finalement, je souhaite partager avec vous mon appréciation pour l'efficacité du comité de pilotage qui a géré sans relâche l'avancement des travaux, et j'exprime mes plus sincères remerciements à Philippe Lädemann, Véronique Rudaz et Jean-Pierre Gantner.

Durant l'année, le Conseil municipal a par ailleurs démarré une réflexion sur un réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie. Ce bâtiment est ancien et l'accueil de nos visiteurs (particulièrement les personnes à mobilité réduite) n'est guère facile.

Aussi, nous entendons entreprendre une transformation légère de l'entrée afin de disposer d'un espace de réception plus convivial et pratique.

Suite à la modification de la loi sur l'assainissement des réseaux secondaires, dont je vous avais fait part dans mon rapport 2013, j'ai entamé avec le Canton les premières discussions sur le projet de mise en séparatif de notre réseau des eaux usées, qui pourra à l'avenir se réaliser dans des conditions financières acceptables pour la commune (l'amortissement de l'investissement nécessaire étant intégralement remboursé par l'Etat via un fonds intercommunal). Ce dossier avancera au rythme de l'administration et mettra donc un certain temps avant que les premiers coups de pioche n'interviennent.

Je reste à votre entière disposition pour toute question sur l'une ou l'autre des problématiques évoquées dans le présent rapport et vous en souhaite une excellente lecture.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni 9 fois en 2014.

C'est toujours un grand plaisir pour moi de présider ce Conseil municipal qui travaille dans un esprit de dialogue très constructif, soucieux avant tout de trouver des solutions adaptées aux problèmes de notre commune.

Les points à l'ordre du jour de ces séances ont été les suivants :

27 janvier 2014

- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de situation
- Rapport du groupe de travail concernant l'attribution des logements communaux
- Plan d'extraction de graviers au lieu-dit « Les Parues » - PE01-2013

17 mars 2014

- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de situation
- Rapport du groupe de travail concernant l'attribution des logements communaux
- Plan d'extraction de graviers au lieu-dit « Les Parues » - PE01-2013
- Parking Chapelle—projet de délibération
- Accueil des nouveaux habitants

14 avril 2014

- Présentation des comptes de l'exercice 2013
- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de la situation
- Sécurité dans le village
- Drainage des terrains communaux

12 mai 2014

- Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2013 : délibération
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2013 : délibération
- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de la situation
- Drainage des terrains communaux : délibération
- Sapeurs-pompiers : nomination du Lieutenant Christophe Bryois et du Capitaine Thierry Arn

16 juin 2014

- Projet de construction à la Vy-Neuve : point de la situation
- Mise en œuvre du Fonds intercommunal d'assainissement
- Drainage des terrains communaux
- Fête des promotions

8 septembre 2014

- Droit d'opposition du Conseil municipal relatif aux décisions de l'ACG
- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de la situation
- Projet de crèche à Aire-la-Ville
- Règlement de location de la salle communale
- Fêtes du 1er août et des promotions : répartition des frais entre Soral et Laconnex
- Cadastre du bruit : proposition de résolution

13 octobre 2014

- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de la situation
- Proposition du CM pour le budget 2015
- Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie

3 novembre 2014

- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de la situation
- Présentation du budget de fonctionnement 2015

17 novembre 2014

- Droit d'opposition du Conseil municipal relatif aux décisions de l'ACG
- Projet de construction à la Vy-Neuve—point de la situation
- Budget de fonctionnement 2015 : délibération
- Taxe professionnelle communale 2015 : délibération
- Indemnités au Conseil municipal et aux maire et adjoints : délibération
- Nomination des responsables du Bureau de vote 2015

15 décembre 2014

- Projet de construction Vy-Neuve—point de la situation
- Attribution du Fonds du 700ème
- Réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie

Lors de ces séances, les délibérations suivantes ont été votées :

- 17 mars : Parking Chapelle
- 12 mai : Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2013
- 12 mai : Approbation des crédits de fonctionnement supplémentaires pour l'exercice 2013
- 12 mai : Drainage des terrains communaux
- 17 novembre : Approbation du budget de fonctionnement 2015
- 17 novembre : Taxe professionnelle communale 2015
- 17 novembre : Indemnités au Conseil municipal et aux maire et adjoints

Ainsi qu'une résolution :

- 8 septembre : Cadastre du bruit

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.

Pour information, je rappelle que la composition des commissions est la suivante:

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Dominique Pascual

Philippe Läderrmann

Membres : Thierry Arn, Jean Batardon,
Andreea Capitanescu Benetti, Laurent
Zimmermann

Bâtiments et sécurité civile

Président : Jean-Pierre Gantner

Philippe Läderrmann

Membres : Jean Batardon, Olga
Mermet, Dominique Pascual

Ecole et jeunesse

Président : Laurent Zimmermann

Véronique Rudaz

Membres : Jean-Pierre Gantner, Olga
Mermet, Bradley Stillwagon

Sports, culture et loisirs

Président : Olga Mermet

Véronique Rudaz

Membres : Thierry Arn, Jean-Pierre Gantner,
Laurent Zimmermann

Routes et circulation / Parcs et promenades

Président : Bradley Stillwagon

Philippe Läderrmann

Membres : Andreea Capitanescu Benetti,
Dominique Pascual, Laurent Thévenoz

Aide sociale

Président : Jean Batardon

Véronique Rudaz

Membres : Andreea Capitanescu Benetti,
Laurent Thévenoz, Laurent Zimmermann

Protection de l'environnement et déchets

Président : Laurent Thévenoz

Véronique Rudaz

Membres : Thierry Arn, Jean-Pierre Gantner,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 15h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch, par téléphone au 022 756 15 69 ou encore par fax au 022 756 32 89.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

CARTES D'IDENTITÉ

En 2014, ce sont 16 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

L'état civil est géré par un groupement intercommunal dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune (tél. 022 850 92 92) que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil.

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. D'ailleurs, en 2014, mon adjoint, M. Philippe Lädemann, a eu le plaisir d'en célébrer un.

DEMANDES DE NATURALISATION

Une demande de naturalisation a été présentée et acceptée en 2014.

DÉMOGRAPHIE

Au 31 décembre 2014, notre commune comptait 620 habitants.

Evolution démographique

	2010	2011	2012	2013	2014
Population début d'année	627	608	619	613	611*
Naissance	2	3	3	1	3
Décès	1	6	1	3	1
Mouvement migratoire	-20	14	-8	1	7
Population fin d'année	608	619	613	612	620

*à fin 2013, l'Office cantonal de la statistique a modifié sa méthodologie (autres critères d'attribution de la résidence). De ce fait, Laconnex a « perdu » un habitant entre le 31.12.13 et le 01.01.14 !

Répartition démographique (2014)

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
304	316	131	354	135	16.6

BUREAU DE VOTE

Dans sa séance du 17 novembre 2014, le Conseil municipal a nommé les responsables des locaux de vote pour l'année 2015. Il s'agit de:

M. Pascal Koumrouyan, président

M. Leopoldo Aldi, suppléant du président

Mme Carolina Stücklin, vice-présidente

Mme Monique Heman, suppléante de la vice-présidente

Je tiens ici à remercier chaleureusement Olga Mermet pour les nombreuses années durant lesquelles elle a assuré le bon fonctionnement de ce local de vote.

Je remercie également les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, la commune veille à assurer un entretien régulier de ses bâtiments, tant du patrimoine administratif que financier, c'est-à-dire locatif.

Mairie

- ◆ Nouvel équipement de chauffage électrique au secrétariat, en remplacement de celui existant très ancien
- ◆ Réfection des Velux de la salle du Conseil municipal
- ◆ Etude sur le problème d'humidité au plafond de la salle de réunion au rez-de-chaussée
- ◆ Nettoyage et réparation de la toiture

Salle communale

- ◆ Réparation de la porte de la salle communale donnant sur la route du Coteau
- ◆ Entretien de la peinture des fenêtres
- ◆ Acquisition et mise en place d'une nouvelle cuisinière en remplacement de l'ancienne
- ◆ Nettoyage et réparation de la toiture (y compris celle de l'école)

Café « Chez le docteur »

- ◆ Remplacement du système de réfrigération du bar

Local bijouterie (anciennement local des pompiers – ch. du Coteau 1)

- ◆ Réfection de la cheminée en toiture très abimée

Centre sportif

- ◆ Réalisation et pose de nouvelles armoires de rangement pour le matériel du FC Etoile Laconnex

Locatifs

Suite au départ de l'ancien locataire dans *l'appartement au-dessus de la salle communale*, une rénovation complète de ce logement a été entreprise.

POLICE ET GARDES-FRONTIÈRES

Suite à l'approbation du Conseil municipal en sa séance du 14 avril 2014, la commune a mandaté une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

SAFETY-MANAGEMENT, Integral-Management Group Sàrl

Tél. 0840 117 117 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale** (poste de police de Lancy) reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes:

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

SÉCURITÉ CIVILE

SAPEURS-POMPIERS

Le capitaine Alexandre Fontaine a pris sa retraite fin juin et une fête en son honneur a été organisée. Je tiens à lui répéter mes remerciements pour son dévouement et son professionnalisme.

En 2014, la compagnie a été engagée à dix reprises, soit trois fois pour des incendies, quatre fois pour de la récupération / destruction d'insectes, deux fois pour des inondations et une fois pour un arbre sur la voie publique.

Cette année a été passablement agitée pour la compagnie. A titre d'exemple, le 28 juin, elle a été engagée aux côtés du SIS lors d'un feu de champ sur la Feuillée et le 30 septembre, lors de l'incendie du silo à la route de la Paraille. Ces deux événements d'envergure sont peu courants pour la compagnie de Laconnex, car ils nécessitent l'engagement de moyens considérables et une grande coopération avec le SIS. De plus, le 30 septembre, elle est intervenue pour une inondation à la route des Rupettes. La totalité du matériel d'inondation a dû être engagée afin d'évacuer l'eau le plus rapidement possible.

Je souhaite ici remercier sincèrement le nouveau commandant, Thierry Arn, et tout son état-major pour l'excellent travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2014 l'effectif de nos sapeurs-pompiers était le suivant :

Grade	Nom	Prénom
Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Lt.	RAUBER	Christian
Sgtm.	MERMET	Yves
Four.	GABERT	Sébastien
Sgt.	HUTIN	Jacques
Cpl.	MERMET	Stéphane
App.	LACHAT	Thomas
App.	SUEUR	Laurent
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	FOUCHAULT	Rémi
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	EMERY	Guillaume
Sap.Asp.	EGGS	Christophe

Départ à la retraite : Cap. Alexandre Fontaine

Je rappelle que si des jeunes gens ou des jeunes filles veulent venir renforcer notre compagnie, ils sont les bienvenus et peuvent adresser leur demande à la mairie.



OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES MILITAIRES (OCPAM)

Notre commune fait partie du groupement "Champagne" dont le poste de commandement est à Bernex. Un représentant de la mairie assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de Frs 15.—.

ÉCOLE



Notre école primaire comporte toujours trois classes à la rentrée scolaire 2013/2014, regroupant les élèves des 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires Harmos. Mme Marine Schuway, MM. Rudolf Graf et Jean-Michel Moeri en assurent l'enseignement, ainsi que plusieurs maîtres spécialisés pour les activités sportives, musicales et manuelles. C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants.

La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée à Laconnex le vendredi 27 juin et je remercie l'Association des parents d'élèves pour l'organisation des jeux qui ont ravi petits et grands.

La fête de Noël a eu lieu à Soral. Les enfants ont chanté dans l'église et les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur à la salle communale.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Lully, Soral et Laconnex, est assurée par M. Philippe Cornaz. M. Jean-Pierre Gantner, conseiller municipal, assiste aux séances du Conseil d'établissement.

Plusieurs rencontres avec le directeur et la commune de Soral ont été organisées durant l'année afin de résoudre la problématique de répartition des élèves entre les deux bâtiments scolaires.

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer à la satisfaction de tous le fonctionnement quatre fois par semaine du restaurant scolaire, ainsi qu'un accueil de 16h à 18h à l'école de Soral. Son comité comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz), ainsi qu'un représentant des parents par village.

La commune a participé à hauteur de Frs 13'923.— au financement de ces prestations.

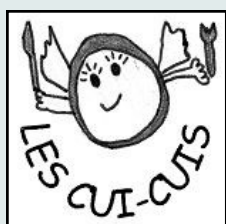
PETITE ENFANCE

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" accueille les enfants de 2 ans à 4 ans. Mme Andreea Capitanescu Benetti, conseillère municipale, représente la commune et participe au nouveau comité de l'association chargé de son bon fonctionnement.

La commune, ainsi que celle de Soral, contribuent au financement de la structure pour un montant de Frs 8'000.— par an et par commune.

L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et au financement de cette structure pour un montant de Frs 2'476.— par an.

Durant cette année, le comité a défendu en particulier le droit des familles d'accueil indépendantes à être reconnues auprès des assurances sociales. Le Tribunal des assurances sociales a donné raison à l'association ce qui permettra de pérenniser ce mode de fonctionnement.



CULTURE ET MANIFESTATIONS

- ◆ Un **Bal** a été organisé par la Jeunesse de Laconnex le 22 février.
- ◆ En collaboration avec Soral, nous avons eu le plaisir d'accueillir le **spectacle Eros Dixit** au carnotzet de la mairie de Soral le 28 février et le 1er mars.
- ◆ Dès le 22 mars, le **Marché de Laconnex** a ouvert ses étals chaque 3ème samedi du mois et remporte un très beau succès. Je remercie les organisateurs pour leur enthousiasme et leur initiative qui donne l'occasion aux habitants de se réunir chaque mois au centre du village dans une ambiance chaleureuse et festive.
- ◆ Le 12 avril, un **café-croissant** à la buvette du stade nous a permis d'échanger avec la population sur les sujets d'actualité et de présenter les plans de notre nouveau bâtiment locatif à la Vy-Neuve 3.
- ◆ Les 17 et 18 mai, un **spectacle pour les enfants** était organisé en collaboration avec Soral à la salle communale de Soral.
- ◆ Dans le cadre de la **fête de la musique**, des ateliers pour enfants ont été organisés le 21 juin par deux conseillers municipaux, Mme Andreea Capitanescu Benetti et M. Jean-Pierre Gantner, que je remercie pour cette initiative.
- ◆ Le traditionnel **tournoi de pétanque** organisé par notre Société de jeunesse s'est déroulé le dimanche 29 juin.
- ◆ Le **1^{er} août**, nous avons célébré la **fête nationale** à Laconnex et avons eu le plaisir d'y entendre l'allocution de M. François Longchamp, Président du Conseil d'Etat, dont vous trouverez le discours à la fin de ce rapport. Des tirs au canon ont ouvert la cérémonie et la chorale de l'Ensemble Folklorique La Colombière, en costumes, a soutenu l'assemblée lors du chant de l'Hymne national et a interprété quelques chants traditionnels. Parfaitement organisée par les sapeurs-pompiers, cette fête fut une belle réussite.
- ◆ La désormais traditionnelle **Soirée d'Été Vintage Jazz Quartet** en faveur de notre école au Burkina Faso, organisée par Soral et Laconnex, s'est déroulée le 22 août à Soral.
- ◆ Un **café-croissant** a eu lieu le 13 décembre dans le parking souterrain du nouveau bâtiment à la Vy-Neuve 3. A cette occasion, de nombreux habitants ont pu découvrir un appartement témoin quelques jours avant que les premiers locataires n'emménagent.
- ◆ **La fête de l'Escalade**, le 13 décembre, a une nouvelle fois permis de rassembler petits et grands pour un cortège au flambeau, suivi d'une très sympathique soirée. Je tiens ici à remercier le FC Etoile Laconnex qui en assure l'organisation.
- ◆ Le **Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des onze passages de l'année, il a été fréquenté par 326 personnes, et ce ne sont pas moins de 2938 ouvrages qui ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus accueille 30 personnes par passage.



- ♦ **Les Dames paysannes** de Laconnex ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises, pour la plus grande joie des gourmands !
- ♦ La commune continue de soutenir de nombreuses autres activités culturelles locales et régionales, notamment **la Chorale de la Feuillée, le Winter Live Music Festival, le Gena Festival et Culture et rencontre.**

PARCS ET PROMENADES

Notre employé communal veille avec efficacité à l'entretien des espaces publics, secondé durant l'été par de jeunes gens du village. Comme à l'accoutumé, les jeux dans le préau de l'école ont nécessité des réparations, leur usage n'étant pas toujours approprié ! Une vitre de l'abribus à l'entrée du village a aussi été changée.

Des travaux d'entretien de la fontaine sur la place du village ont par ailleurs été effectués, ainsi que le traitement de chênes pour limiter les chenilles processionnaires. Sur ce point, je profite de rappeler qu'il incombe aux propriétaires d'enlever ou faire enlever les nids dans leurs arbres, ces chenilles représentant un risque pour la santé.

Maintenir la propreté des routes et espaces publics de notre commune me tient à cœur. Malheureusement, j'ai dû constater une certaine négligence de la part de propriétaires de chiens. Aussi, une information a été transmise par tous-ménages afin de rappeler quelques bonnes règles de conduite, notamment de garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ainsi que de ramasser systématiquement leurs crottes. De même, l'accès aux deux places de jeux (en face de la mairie et au préau de l'école) est formellement interdit aux chiens.

Finalement, je ne voudrais pas manquer de remercier notre compagnie de sapeurs-pompiers pour son dévouement à mettre en place les décorations lumineuses de Noël et le traditionnel sapin de la place du village.

SPORTS

- ♦ Notre **club de foot** compte 276 jeunes gens et jeunes filles encadrés par 28 entraîneurs, soit 11 équipes participant aux différents championnats genevois, dont une équipe féminine. Au total, 170 joueurs juniors de 10 à 20 ans et 106 joueurs actifs. De plus, l'école de football compte 35 enfants de moins de 10 ans qui participent à des tournois. La présidence du club est assurée par M. Raymond Zbinden que je tiens à remercier chaleureusement, ainsi que son comité. La soirée de l'Escalade, le tournoi de Jass, le tournoi des Juniors D et la soirée des supporters sont organisés chaque année. Le club est toujours soutenu dans sa tâche par le "Club des 100" fort de 160 membres.



- ♦ La **Société de Tir** de Laconnex compte 11 membres actifs et a reçu en 2014 plus de 350 personnes, qui ont accompli leurs tirs obligatoires hors-service dans notre commune. Plusieurs membres de la société ont participé au Tir cantonal genevois qui compte plus de 4000 tireurs. Je tiens à remercier ici son président, M. Marcel Gabert, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il dirige cette société.
- ♦ Présidé par M. Frédéric Ducret, le **club de badminton** compte une dizaine de membres et offre la possibilité de venir jouer deux soirs par semaine. Dans le cadre des activités organisées par l'Association des parents, des cours destinés aux plus jeunes sont dispensés une fois par semaine par Mme Véronique Rudaz, monitrice qualifiée.
- ♦ Regroupées en une association "**Groupement gymnique de Laconnex**", différentes sections de gymnastique rencontrent toujours un vif succès. Je remercie la présidente du groupement, Mme Odile Cattin et tout son comité pour leur excellent travail.
- ♦ Une **sortie à skis** a pu être organisée par la commune en 2014, le 1er mars. J'en profite pour remercier les membres de la commission des sports, pour l'organisation de cette activité appréciée par les familles.
- ♦ La commune entretient de bonnes relations avec les responsables du **moto-cross club "Les Meyrinos"** qui veille à respecter nos accords en ce qui concerne la clause de fermeture du terrain d'entraînement les dimanches des mois de mai à septembre. Je suis conscient que des nuisances sonores subsistent encore, mais je rappelle également que ce club occupe de très nombreux jeunes gens.
- ♦ Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population 4 abonnements du **Genève-Servette Hockey club** pour assister aux matches de championnat. Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui ont bien voulu gérer la mise à disposition des cartes à la population.
- ♦ A l'aube de ses 80 années d'existence, le **Groupeement d'Aéromodélisme Genève** (GAM) est toujours aussi actif avec ses 85 membres. Le 20 & 21 septembre 2014 a été organisé son traditionnel meeting qui a réuni un grand nombre de pilotes. Ce sont aussi environ 80 jeunes (10 à 15 ans) de Genève-loisirs qui ont pu découvrir l'aéromodélisme et qui ont été initiés au vol. La commune entretient régulièrement des relations avec le groupeement au sujet des pratiques et horaires des vols afin d'en limiter les nuisances sonores.



- ♦ L'association des **Pony-Games**, présidée par Mme Brigitte Parmelin, compte actuellement 20 membres (4 équipes de 5 cavalières). Les cavalières participent chaque année au championnat suisse et, en 2014, les moins de 14 ans ont été vice-championnes suisses dans leur catégorie. De plus, les cavalières du Pony-Games participent à la coupe d'Europe des Clubs (Peter Dale) et les meilleures d'entre elles ont été sélectionnées pour participer aux championnats d'Europe et du Monde en équipe suisse.



JEUNESSE

- ♦ Sept jeunes de notre commune ont atteint leur majorité et ont pu participer à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2014. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Pauline Emery, Julien Honegger, Anton Koutoudjian, Zoe Powell, Renaud Rudaz, Percy Stücklin et Florian Willy.
- ♦ **Fonds du 700^{ème}**. En 2014, ce Fonds a été attribué à un jeune qui a finalement dû renoncer à son projet et qui a remboursé la commune.
- ♦ Durant les **vacances d'été**, sept jeunes de la commune ont été employés par le secrétariat de la mairie et la voirie.
- ♦ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants : Alexandre Aldi, Hélène Batardon, Alicia Grillet, Marin Mabboux, Pauline Schott et Sylvain Zimmermann, pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures ou d'apprentissage.
- ♦ Outre les activités évoquées plus haut, notre **société de jeunesse** est toujours très active.



- ♦ **Des travailleurs sociaux hors-murs de la FASE** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à Frs 9'296.—.
- ♦ La commune reste engagée dans le **dispositif CapEmploi** afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. La subvention annuelle est de Frs 2'550.—.
- ♦ Finalement, une participation financière est toujours versée **aux colonies et camps de vacances** fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de Frs 10.— par enfant par jour.

AÎNÉS

Pour la **sortie de printemps**, le 4 juin, plusieurs membres du Conseil municipal ont accompagné nos aînés sur les rives du Lac du Bourget à Aix-les-Bains. Au programme, visite guidée de l'Aquarium ou de la ville d'Aix-les-Bains en petit train, suivie par une croisière sur le lac.

En novembre, nous avons eu le plaisir d'organiser une **sortie aux automnales** à laquelle de nombreux aînés ont participé.

La commune soutient le **Club des Aînés "Le Coteau"** de Bernex-Confignon-Laconnex, club auquel nos aînés peuvent s'affilier.

Coup de pouce transport : Notre action "Solidarité – mobilité" continue. Plusieurs personnes ont ainsi pu bénéficier de votre aide pour se rendre chez le médecin notamment et je souhaite ici remercier très sincèrement les conducteurs et conductrices de Laconnex qui ont donné un peu de leur temps pour cet engagement. Cette action continue ; alors, si vous en avez besoin ou si vous souhaitez compléter notre liste, n'hésitez pas à appeler la mairie.

Comme de coutume, nos aînés étaient encore très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 21 décembre. M. Philippe Lehmann, patron du café Fontaine à Soral, nous a concocté un dîner fort apprécié. Quelques tours de magie et des vieux whiskys dégustés en fin de journée et présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois, ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée ! Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau habituel pour offrir la somme correspondante à l'Association "Voix libres" qui œuvre en Bolivie pour sortir les enfants de l'enfer des mines et dont le Président est venu nous décrire les actions de son association. Je le remercie encore pour sa présence et je salue chaleureusement ce beau geste qui prouve, si besoin était, la générosité de nos anciens.



PRESTATIONS SOCIALES

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à son financement pour environ Frs 12.- par année et par habitant. Cette année, quelques personnes de Laconnex ont bénéficié de prestations diverses (aide pratique, soins de base ou infirmiers, système d'appel à l'aide et apport de repas journaliers).

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile. Vous pouvez joindre l'IMAD au **022 420 40 00**.

AIDE HUMANITAIRE

CENTRE DE FORMATION AU BURKINA FASO



Depuis de nombreuses années, l'association créée par des communes de la Champagne, pour aider le centre de formation à Pô, continue d'œuvrer afin de faire fonctionner l'école et le centre de formation professionnelle.

Pour la première fois depuis la construction de notre école, une délégation de 10 personnes de nos communes a effectué un séjour au Burkina en octobre. Ce fut pour tous un grand dépaysement et la découverte des conditions de vie des familles au Burkina.

Le lendemain de leur arrivée, a eu lieu la cérémonie officielle du 12^{ème} anniversaire de la création de l'école. Ce fut grandiose en tous points de vue. Des tentes dressées pour abriter toutes les personnalités invitées, représentants des ministères de l'éducation et de l'artisanat ainsi que du développement, l'adjoint du maire et le roi traditionnel de Pô, ainsi que différentes autorités de la région. Chacun fit un discours en remerciant Victor, notre directeur sur place, pour tout le travail accompli et également toutes les communes de Genève qui soutiennent financièrement les projets depuis de nombreuses années et sans lesquelles le centre ne pourrait pas fonctionner.

La zone de maraîchage d'un hectare est exploitée par l'association des femmes LAGZENA et permet de produire de belles récoltes de légumes. Il s'agit principalement de tomates, choux, oignons, concombres, piments et aubergines qui permettent d'alimenter la cantine, les surplus étant, soit donnés aux femmes de l'association, soit vendus au marché.

Les travaux d'ensemencement, de désherbage et d'apports d'engrais continuent d'être réalisés par un groupe de femmes. Un nouveau poulailler, beaucoup plus grand, a été construit et le nombre de poules a fortement augmenté. Il est prévu d'acheter une couveuse afin d'avoir plus de poussins.

L'année scolaire 2014/2015 a commencé avec seulement 130 élèves. Cette diminution est due aux nombreux parents qui n'ont pas les moyens de payer les frais



de scolarité de leurs enfants. D'autre part, il faut un minimum d'élèves pour ouvrir une classe afin de payer les professeurs. Le nombre de parrainages est de 40 élèves, mais de nombreux autres attendent votre aide pour pouvoir aller à l'école.

Les nouveaux cours d'informatique remportent un grand succès auprès de tous les élèves qui sont très motivés. Le but est de donner une formation de base à toutes les classes. En effet, les cours d'informatique ne sont pas encore obligatoires dans les programmes scolaires, mais une telle formation sera bénéfique à tous pour la suite de leur vie professionnelle.

Suite à la demande des femmes de l'association LAGZENA, nous avons pu réunir les fonds nécessaires et Victor a fait construire un magnifique moulin à céréales. Il est équipé de 2 moulins pour moudre deux sortes de céréales différentes sans devoir nettoyer et régler chaque fois les machines. Ce moulin va être géré par l'association LAGZENA et le fonctionnement sera assuré par un meunier employé à plein temps. Il va permettre de soulager énormément les femmes de la région qui prennent beaucoup de temps à moudre leurs céréales pour la préparation des repas. Il générera aussi des revenus supplémentaires.

Notre subvention annuelle de Frs 6'000.— par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années. Merci infiniment à M. Philippe Lädemann pour son engagement !

Le site internet de notre association www.burkina.ch vous donnera tous les renseignements utiles sur notre école et vous permettra de mieux vous rendre compte de son développement.



SUBVENTIONS À DES ŒUVRES CARITATIVES

Notre commune a soutenu à hauteur de Frs 9'500.— de nombreuses associations tant locales, qu'en Suisse et à l'étranger.

ROUTES ET TRAFIC

De gros travaux de réfection ayant été entrepris en 2013, aucune nouvelle réparation majeure n'a été effectuée sur nos routes cette année. De plus, à moins que des travaux urgents ne nous y obligent, seules des réfections mineures seront entreprises à l'avenir, puisque nos routes devront être ouvertes pour la mise en séparatif des eaux usées.

Par contre, deux arrêtés ont été promulgués par le Département des transports, sur demande communale. Le premier concerne une modification du règlement de stationnement sur le parking qui jouxte la mairie. En effet, il arrivait assez fréquemment que des personnes reçues par la mairie (en particulier en fin de journée) ne trouvent plus à se garer. Aussi, décision a été prise de limiter le stationnement aux usagers expressément autorisés par la commune.

Le deuxième arrêté concerne le parage au centre sportif ; force a été de constater que de plus en plus d'automobilistes pendulaires utilisaient ces places pour une longue durée. C'est pourquoi, un nouveau régime de stationnement d'un maximum de 4 heures a semblé nécessaire.

Après plusieurs années de discussion avec la Paroisse de Soral-Laconnex, ainsi que suite à la modification de zone acceptée lors de l'adoption du nouveau plan de site communal, la procédure en vue de la création d'un petit parking public à la chapelle a enfin pu démarrer. En date du 7 mars, le Conseil municipal a adopté une délibération portant sur la constitution d'une servitude sur la parcelle jouxtant la chapelle, qui engage la commune à verser une rente annuelle de CHF 3'500.- à la Paroisse pour l'utilisation d'un parking. Un acte notarié a été signé entre la commune et la Paroisse le 19 mai qui précise la teneur de la convention y relative. L'autorisation de construire ayant été délivrée par le Canton en octobre, les travaux de réalisation de 16 places de parking pourront démarrer au début 2015 et s'achèveront dans le courant du printemps. Le régime de stationnement qui sera appliqué doit encore être discuté par le Conseil municipal.



Pour votre information, il me semble par ailleurs important de vous signaler que le Conseil municipal a été saisi d'une demande du Conseil municipal d'Avusy portant sur une motion de fermer la route de Forestal à la circulation. Notre commune s'est opposée pour l'instant à cette proposition ; néanmoins, je m'interroge sur le bénéfice que cette mesure pourrait apporter à l'avenir considérant l'augmentation du trafic sur cette voie qui entraîne des coûts de réfection de plus en plus significatifs.

TRANSPORTS PUBLICS

Comme depuis plusieurs années, la commune a participé à l'offre proposée par UNIRESO pour l'achat d'un nouvel abonnement annuel, en octroyant un rabais de CHF 100.- payé à part égale entre la commune et les TPG. 11 nouveaux abonnés ont pu ainsi bénéficier de cette promotion. Malheureusement, suite à l'acceptation de l'initiative cantonale «Stop à la hausse des tarifs des Transports publics genevois (TPG)» le 18 mai, cette offre ne sera pas reconduite en 2015 par UNIRESO.

La commune contribue toujours au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs, afin que jeunes, et moins jeunes, puissent rentrer en toute sécurité. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Ainsi que cela se pratique dans de nombreuses communes, nous participions avec l'ensemble des communes de la Champagne à la mise à disposition de deux cartes journalières CFF pour un tarif de CHF 40.-. Toutefois, suite à des divergences à propos de la répartition des coûts de gestion de cette prestation, la commune d'Avully a décidé en mars de renoncer à l'accord intercommunal qui nous liait. Les habitants de Laconnex continueront néanmoins à bénéficier de cette possibilité, mais Avully se

réserve le droit de modifier certains critères d'attribution à l'avenir. La commune de Bernex offre également cette prestation, au même prix, pour les habitants de Laconnex.

Lors de mon rapport 2013, j'avais eu l'occasion de vous faire part de ma consternation quant au dossier de la ligne L dont les parcours sont décidemment bien fluctuants. Suite à la décision de supprimer le trajet à travers Bernex, les discussions ont repris durant 2014 afin de rétablir une situation plus favorable à notre commune. Après consultation des communes concernées et analyse de la pratique observée par le Département des transports, un nouveau schéma de parcours a été défini qui rétablit la ligne L dans Bernex. Le principe ayant été accepté par la commune de Bernex, c'est avec plaisir que j'ai constaté la mise en œuvre de ce rétablissement en décembre.

ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DES EAUX

D'importants travaux de réhabilitation ayant été effectués dans le village l'an dernier, la commune n'a pas eu besoin d'engager d'assainissement majeur en 2014. L'entretien courant de nos canalisations et sacs de route a été effectué, ainsi que quelques interventions de débouchage, sur la place en face de la mairie et au chemin de Mollaz notamment.

Par contre, les SIG ont dû entreprendre la reprise de l'entier de la canalisation d'alimentation d'eau sur la route des Rupettes, suite à une rupture de la conduite ayant provoqué une inondation chez plusieurs privés.

Il m'importait par ailleurs de parfaire le dispositif de zone inondable contrôlée qui s'est révélé être insuffisant pour drainer toutes les eaux pluviales du coteau de la Feuillée. C'est pourquoi, la commune a fait réaliser une canalisation complémentaire qui ramène, en amont de la vanne de régulation, le surplus des pluies qui s'écoulait en aval et pouvait inonder les habitants du chemin de Mollaz. De même, une petite digue a été aménagée sur le bas du chemin des Ecoliers, afin de retenir l'éventuel surplus d'eau dans les champs en contrebas.

Outre le réseau évoqué ci-dessus, il existe à Laconnex un important dispositif pour assurer le drainage des terrains communaux agricoles. Sur certaines parcelles, ces drainages, qui datent de 1950, sont très abimés et ne remplissent plus leur rôle ; aussi est-il quasi impossible de cultiver ces terrains. Afin de remédier à cette situation, j'ai proposé au Conseil municipal de voter un investissement de CHF 150'000.- qui permettra de reprendre l'entier des périmètres concernés et de poser de nouveaux drainages (les anciens ne pouvant très souvent pas être réparés).



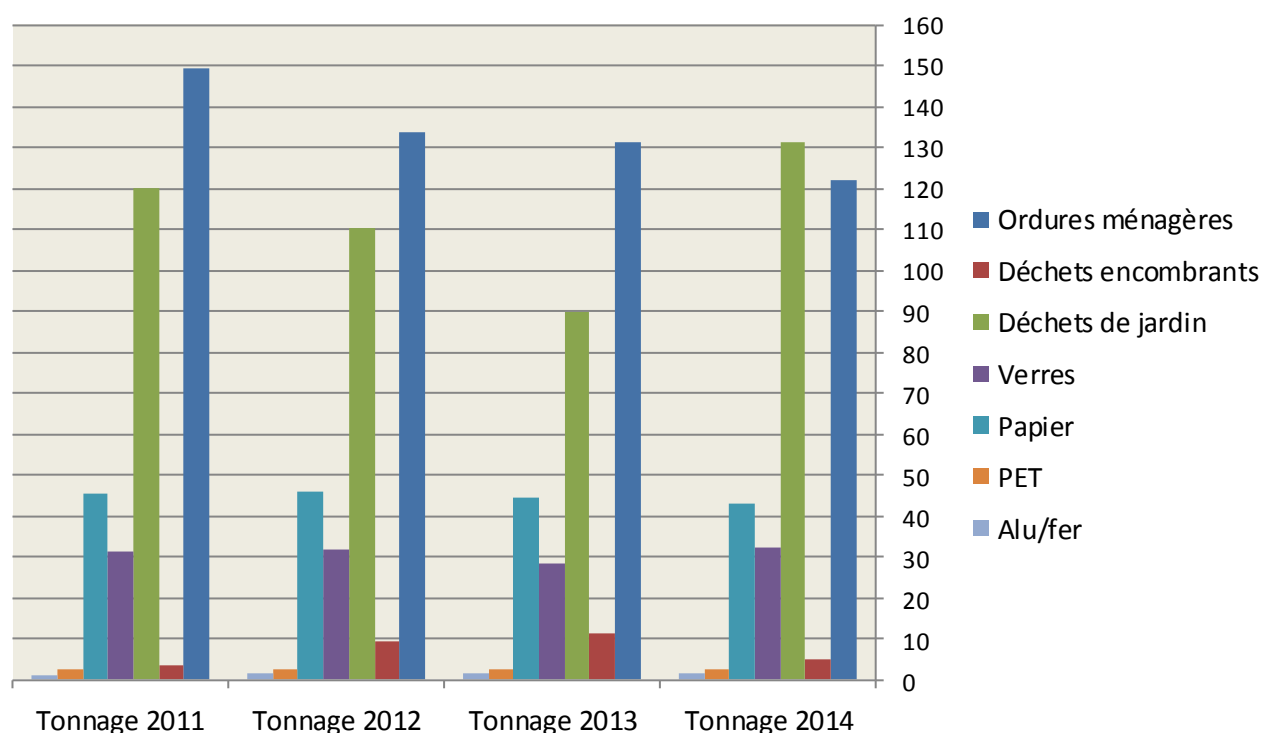
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Notre déchetterie est toujours très utilisée et je suis heureux de constater que notre commune contribue efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle 57.8% de la totalité de ses déchets, ce qui est un taux très satisfaisant, puisque la volonté du canton est d'atteindre un taux de recyclage de 50%.

	2011		2012		2013		2014	
	619 habitants		613 habitants		612 habitants		620 habitants	
Types de déchets	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
Ordures ménagères	149.4	241	134	218	131.6	215	122.2	197
Déchets encombrants	3.4	5	9.3	15	11.3	18	5.1	8
Déchets de jardin	120.3	194	110.2	179	89.8	147	131.2	211
Verres	31.1	50	31.9	52	28.2	46	32.1	52
Papier	45.3	73	45.8	75	44.6	72	42.9	69
PET	2.4	4	2.5	4	2.3	4	2.3	4
Alu/fer	1.2	2	1.3	2	1.5	2	1.4	2

Evolution du volume des déchets (en tonne) de 2011 à 2014



GRAVIÈRES

Réaménagement du secteur agricole des « Allues »

L'intégralité des 48 parcelles de ce secteur (18.5 hectares) a été exploitée il y a plus de 20 ans comme gravière, puis remblayée et remise en état. En raison d'un mauvais remblayage, l'exploitation agricole était fortement limitée voire impossible (qualité du sol médiocre, passage des machines difficile, drainage déficient). Aussi, l'Etat souhaitait réaliser un réaménagement de cette zone en vue de retrouver des conditions optimales pour un usage agricole, en améliorant la qualité du sol et en permettant une meilleure évacuation des eaux.

Le préavis communal a été sollicité à deux reprises en 2009 puis à fin 2013 et différentes séances ont eu lieu durant 2014 afin de préciser les conditions de ce remodelage qui devrait permettre une restitution des terrains dans les 5 ans après l'obtention de l'autorisation. Aucune nuisance particulière n'est à craindre pour les habitants de Laconnex.

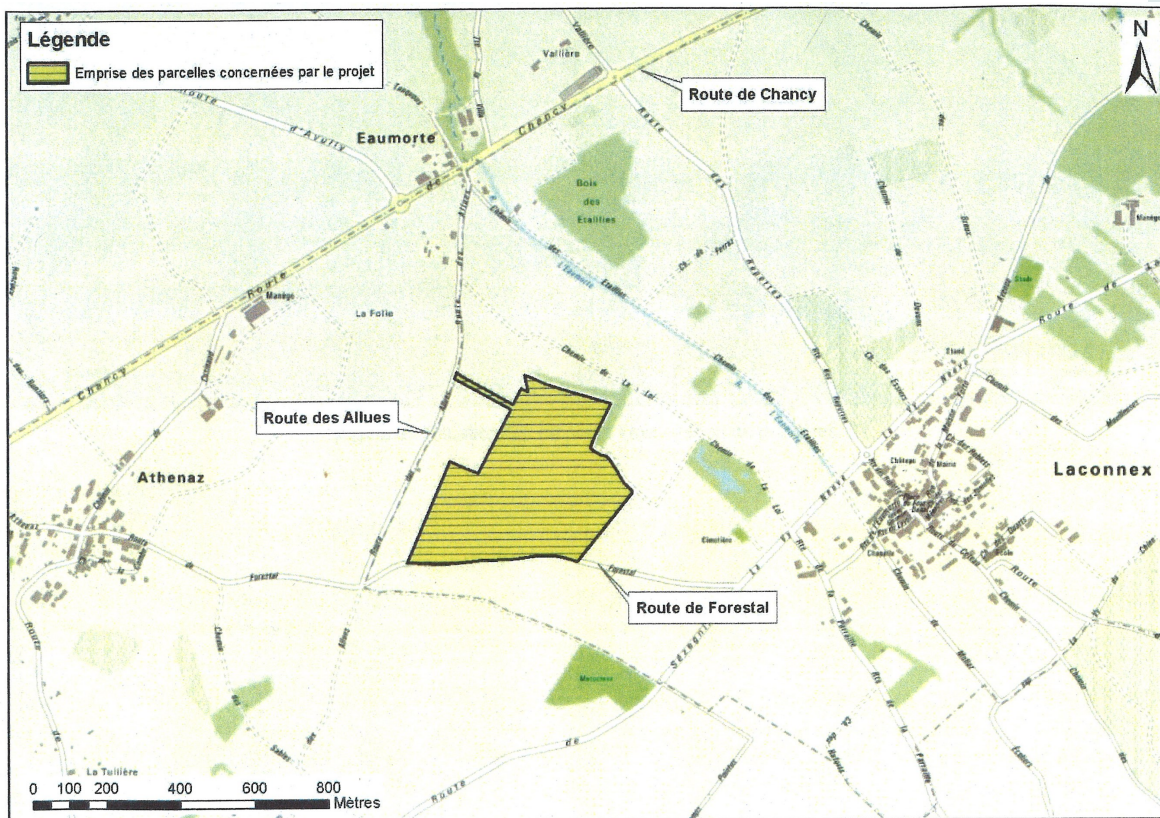


Figure 1 : Plan de situation

Projet de plan d'extraction PE 01-2013 au lieu-dit « Les Parues »

En janvier, la commune a reçu ce nouveau projet d'extraction de graviers d'une superficie de 13.7 hectares et situé en partie sur le territoire de Soral, entre la route de la Paraille et le chemin des Ecoliers. Vu l'impact important de ce projet qui est proche du village, le Conseil municipal a signifié au Département son opposition en date du 19 mars.

Dans ses observations, la commune a fait état de plusieurs préoccupations majeures :

- ⇒ Le secteur est à proximité du village ce qui laisse à prévoir des nuisances notables tant sonores, que visuelles et de qualité de l'air (poussières) ;
- ⇒ Le secteur bordant le chemin des Ecoliers étant utilisé tant par nos enfants pour se rendre à l'école que par maints promeneurs, la cohabitation sur cet itinéraire avec l'exploitation de la gravière sera problématique ;
- ⇒ Le volume de graviers à extraire est peu significatif eu égard aux conséquences néfastes pour la population, et alors que d'autres projets d'extraction également sur territoire communal ont déjà été préavisés favorablement, notamment le long de la route de Forestal et de celle des Rupettes. Aussi, les effets négatifs sont disproportionnés par rapport au gain attendu.
- ⇒ Le projet d'extraction pourrait péjorer le fonctionnement de la zone inondable du vallon de l'Eaumorte (pour laquelle la commune a consenti à de gros efforts), puisque le périmètre fait office de drain naturel des eaux de pluie ; son exploitation péjorera cet effet.

Je continuerai de suivre de très près l'avancement de ce dossier, qui a été préavisé favorablement par le Conseil municipal de Soral. Si ce projet est autorisé, il conviendra de négocier très précisément sa mise en œuvre par étape et avec tous les garde-fous propres à en minimiser les effets.

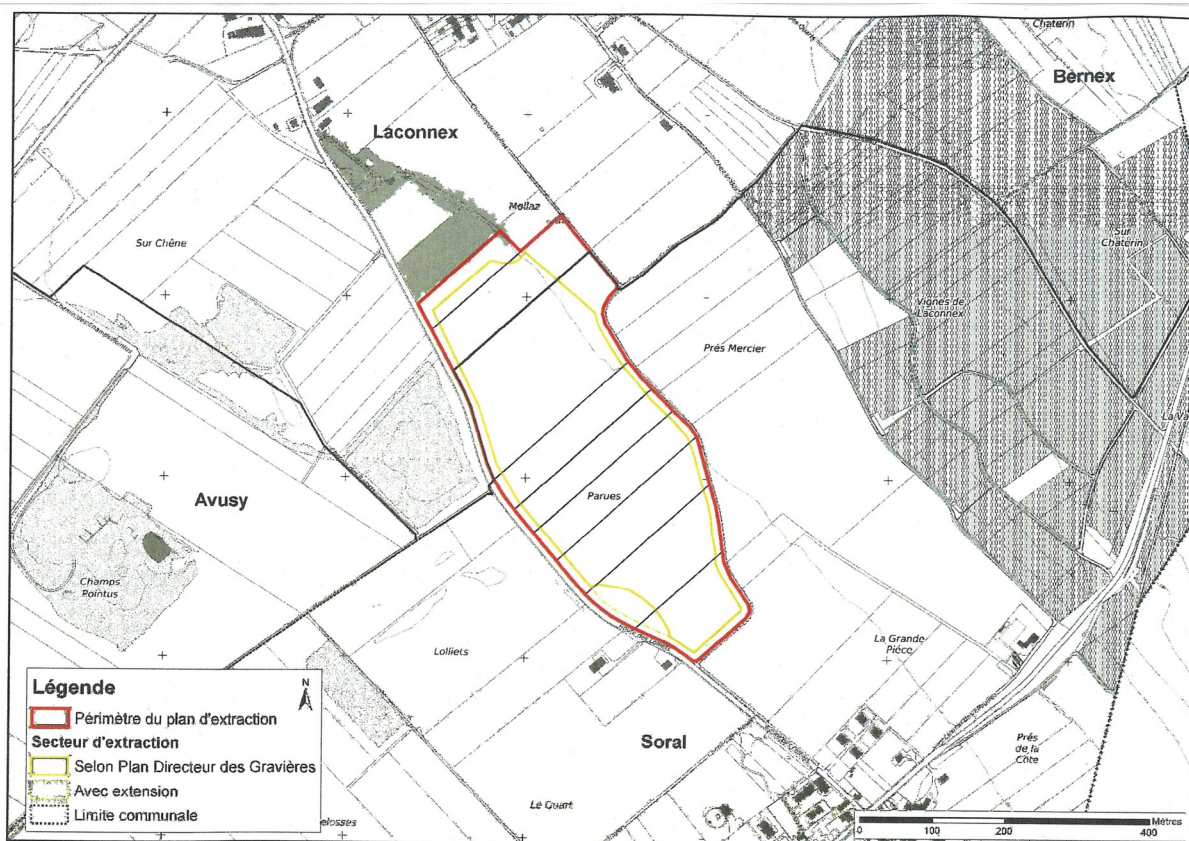


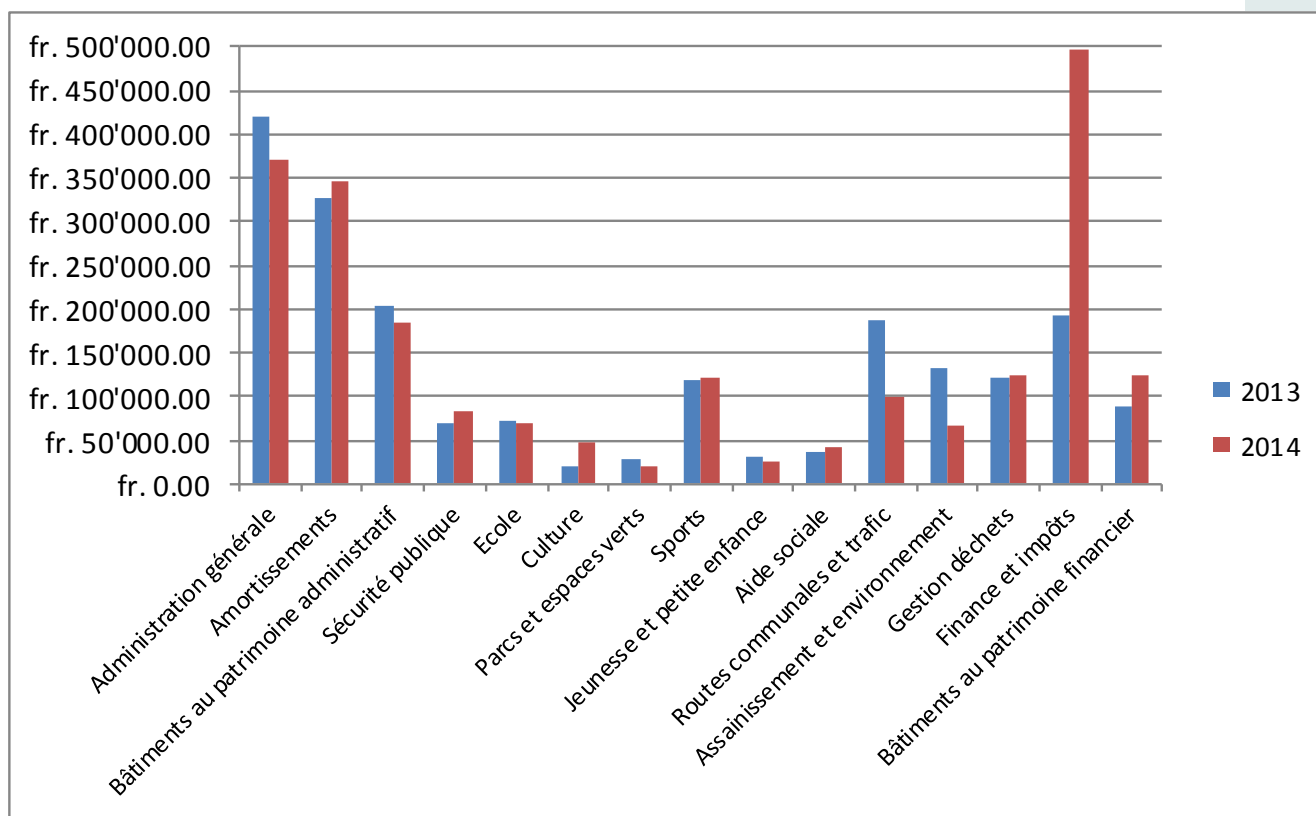
Figure 1 : Plan de situation générale

COMPTES COMMUNAUX

Le résultat des comptes 2014 se présente ainsi :

Charges	CHF	1'872'244.24
Revenus	CHF	2'849'869.75
Amortissements	CHF	345'858.85
Excédent de revenus	CHF	631'766.66
Centimes additionnels		44

Comparatif des charges de fonctionnement



Sont inclus en annexe de ce rapport :

- * Rapport de l'organe de révision ;
- * Bilan de l'exercice ;
- * Résultat des comptes de fonctionnement ;
- * Tableaux financiers relatifs aux dettes, amortissements et investissements.

COMMENTAIRE FINANCIER

Comme cela a déjà été le cas ces dernières années, la commune a bénéficié en 2014 de rentrées fiscales très favorables. Aussi, le solde de l'exercice 2014 présente à nouveau un excédent de revenus pour un montant de CHF 631'766.66.

Ainsi que vous pourrez le constater dans le tableau no. 2 des dettes communales du patrimoine financier annexé ci-après, la construction de notre nouveau bâtiment locatif a été financée par un emprunt à hauteur de 3 millions auprès de la Banque Cantonale de Genève dont les intérêts seront très raisonnables, les taux étant particulièrement favorables.

Le schéma comparatif, à la page précédente, des charges communales entre 2013 et 2014 montre une augmentation significative de la fonction Finance et impôts. Ceci s'explique par deux facteurs : le premier concerne les frais et intérêts du crédit de construction de notre nouveau bâtiment (consolidé par l'emprunt cité plus haut) ; le second consiste à la mise en compte d'une provision à hauteur de 80% sur le reliquat des recettes fiscales estimées. En effet, tout au long de l'année, l'Etat nous verse des acomptes sur la production fiscale estimée revenant à la commune. Néanmoins, pour l'année fiscale 2012 par exemple, seulement 41% de ces impôts ont réellement été encaissés par l'Etat. Aussi, il importe d'anticiper sur l'encaissement final de ces estimations qui, parfois, peut s'avérer différé ou réduit.

Néanmoins, les charges de fonctionnement communales sont plutôt stables, aussi j'estime qu'il sera légitime de proposer au Conseil municipal une nouvelle baisse du centime additionnel lors de l'élaboration du budget 2016.



Mesdames et Messieurs les habitantes et habitants, chers collègues du Conseil municipal,

Ainsi que vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, la mairie s'est efforcée tout au long de cette année 2014 de répondre le mieux possible aux demandes et projets du Conseil municipal afin de satisfaire à l'évolution de notre commune et à vos besoins.

Par ailleurs, les décisions prises par l'ensemble des communes genevoises, notamment au sein de l'Association des communes genevoises (ACG), ont également retenu toute mon attention. Notamment, l'ACG et le Canton ont lancé des travaux de « désenchevêtrement » des compétences relevant du domaine cantonal et/ou communal, dont vous avez peut-être entendu parler dans les médias, et qui requièrent une prise de position circonstanciée. L'issue de ce processus est encore lointaine, mais nous nous devons de suivre son développement.

2014 est la dernière année de la présente législature puisque des élections municipales auront lieu en avril 2015 lors desquelles tous les membres actuels du Conseil municipal se représenteront, à l'exception de M. Philippe Lädemann, qui souhaite achever son mandat, après 12 ans en tant conseiller municipal dont 7 ans en tant qu'adjoint. C'est avec beaucoup de sympathie que je veux ici lui adresser mes plus vifs remerciements pour son engagement auprès de notre commune ; son expertise dans maints domaines et sa grande rigueur dans le suivi des dossiers m'ont été très utiles et j'ai apprécié de pouvoir travailler de concert dans un esprit positif et d'estime réciproque. En outre, je suis très heureux que Philippe puisse continuer son travail en tant que président de notre association intercommunale pour le centre de formation au Burkina Faso. En effet, le fonctionnement de cette institution a beaucoup évolué sous sa supervision et de nombreuses améliorations ont été apportées aux enfants et aux familles. Encore merci beaucoup Philippe.

Ces quatre années de législature ont été très agréables au sein de ce Conseil municipal qui a su mettre en œuvre un climat de travail favorable à des discussions constructives et conviviales. Un grand merci à tous de votre engagement et de votre entregent qui ont rendu ma fonction de maire particulièrement intéressante.

Je tiens également à remercier le personnel communal pour son travail efficace et dévoué : Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz qui assurent avec constance et bonne humeur l'exécution des tâches administratives et financières indispensables au fonctionnement de notre commune ; Monsieur Bedri Krasniqi qui pourvoit avec savoir-faire à l'entretien régulier de nos bâtiments et espaces extérieurs.

Et bien sûr, toutes celles et ceux, nombreux, qui consacrent de leur temps pour satisfaire aux besoins variés de notre population dans les domaines sociaux, scolaires, culturels et sportifs. Que tous reçoivent ici l'expression de ma gratitude car leur travail contribue grandement au dynamisme et à la cohésion de notre commune.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXES

**DISCOURS DU 1^{ER} AOÛT DE M. FRANÇOIS LONGCHAMP, PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ÉTAT**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BILAN DE L'EXERCICE 2014

RÉSULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2014

TABLEAUX FINANCIERS

La patrie n'est pas un don, mais le fruit d'une volonté

Discours du 1^{ER} août 2014 de Monsieur François Longchamp,
Président du Conseil d'Etat

Messieurs les Maires de Laconnex et Soral,

Mesdames et Messieurs les membres des autorités communales des deux communes,

Chers concitoyennes et concitoyens,

La Suisse a aujourd'hui 723 ans et nous marquons tous, par notre présence ce soir à Laconnex notre attachement à notre patrie, qu'elle soit d'origine ou d'adoption. Merci à tous d'être ici pour le dire.

Chaque 1er août, nous célébrons notre pays. C'est une terre particulière, qui ne ressemble à aucune autre. Tout d'abord, la Suisse n'est pas uniforme et c'est là sa chance. Il est inexact de la réduire, pour simplifier, à trois régions. Trois Suisses, dont l'une serait alémanique, l'autre francophone et la troisième, italophone. Cette Suisse-là, si elle existait, serait celle qu'un défunt tyran libyen a proposé de disloquer pour en disperser les morceaux. Cette Suisse-là, si elle existait, renoncerait à enseigner le français aux Alémaniques et l'allemand aux Romands. Elle formaterait l'anglais pour tous et sombrerait, alors, dans une monoculture contraire à ses valeurs. Mais heureusement, cette Suisse-là n'existe pas ! La Suisse est multiple et complexe. Notre pays additionne les singularités jusqu'à élever des paysans lutteurs au rang d'idoles et fleurir la reine des vaches. Autant de traditions locales que le pays entier respecte. C'est là son génie collectif, complété par une vigoureuse créativité industrielle, économique, culturelle et scientifique.

Mesdames et Messieurs, Chers amis, Genève a été troublée d'entendre qu'elle serait moins patriote que d'autres Confédérés, au motif qu'elle défend la libre circulation avec les Etats membres de l'Union européenne, comme d'ailleurs les principales villes de notre pays à commencer par Zurich ou Bâle. Travaillée de passions démocratiques et républicaines, Genève a fait il y a 200 ans le choix de l'union et du partage. La patrie suisse n'est pas un don mais une construction, à laquelle Genève a amené une part essentielle. C'est un genevois, Charles Pictet-de Rochemont qui a fait reconnaître par les puissances étrangères la neutralité et l'intégrité territoriale de la Confédération. C'est un genevois, Guillaume-Henri Dufour qui a donné à la Suisse son drapeau, son armée, sa paix confessionnelle et même sa cartographie. C'est un genevois, Antoine Bovy qui a frappé la monnaie nationale. C'est un genevois, Louis Favre qui a percé les montagnes pour relier entre eux les hommes et les femmes de notre pays. C'est un genevois, James Fazy qui a doté la Suisse d'un parlement bicaméral qui préserve la diversité cantonale. C'est un genevois, Gustave Ador qui a obtenu le siège de la Société des Nations, ancrant le destin international de notre pays. Et aujourd'hui, notre

canton n'est pas le moins généreux dans la péréquation financière, cette manifestation pécuniaire de la solidarité intercantonale. Mais il sait aussi que sans le soutien de la Confédération, la Genève Internationale ne serait pas ce qu'elle est.

Mesdames, Messieurs, Notre fête nationale prend cette année une dimension particulière. Nous fêtons en effet, aux côtés de Neuchâtel et du Valais, le bicentenaire de l'entrée de notre canton dans la Confédération suisse. A cette époque, Genève a renégocié ses propres frontières, car son union à cette Confédération exigeait une continuité territoriale. Ces frontières, ce sont celles que l'on connaît encore aujourd'hui.

Elles sont parfois, et en particulier ici, à Laconnex et Soral, dénuées de toute logique. Des villages ont été coupés en deux. Des familles ont été séparées. Des champs ont été divisés. Car si Genève a choisi la Suisse, Genève n'a pas choisi sa frontière. La vraie frontière de Genève, celle que la nature avait dessinée avant que la politique ne se mêle de géographie, c'est le Salève et le Jura.

Aujourd'hui, notre frontière politique cristallise les difficultés. Nous devons les résoudre, afin que les habitants de notre région puissent travailler, se loger, se déplacer. Fidèle aux valeurs suisses mais respectueux aussi de celles de nos voisins, nous devons poursuivre le dialogue avec les autorités vaudoises et françaises pour aménager ce territoire précieux que nous avons en partage.

Je le dis ici avec gravité: même si on doit la priorité à nos chômeurs et même si notre réseau de transports est chaotique, on ne peut pas mépriser constamment les frontaliers, car ils contribuent par leur travail à la réussite de notre économie et par leurs impôts au fonctionnement de nos services publics, parce qu'ils permettent à nos hôpitaux de soigner, à nos personnes âgées de vivre plus dignement et à nos chantiers d'être réalisés.

De la même manière, des ministres à Paris feraient bien d'être mieux inspirés plutôt que critiquer violemment la Suisse, pays voisin, pays allié, pays ami, pays francophone et qui permet aussi à cette région franco-genevoise d'être la plus dynamique de France. Personne n'a jamais à gagner d'entretenir de mauvaises relations avec ses proches voisins.

Mesdames, Messieurs, Les drapeaux suisses qui flottent ce soir rappellent notre volonté à vivre ensemble. Nous ressentons tous le besoin d'appartenir à une patrie et d'embrasser ses valeurs. Elles sont le fruit d'une volonté: celles des hommes et des femmes qui se sont battus pour elles depuis 723 ans. En cette année de bicentenaire, jamais sans doute nous n'avons eu tant besoin de la Suisse, et jamais la Suisse n'a eu tant besoin de Genève.

A vous les plus jeunes, je vous dis que seule votre volonté perpétuera ces valeurs et seul votre travail et votre engagement permettront à notre pays de rester longtemps encore une terre de progrès et de liberté.

Vive Laconnex ! Vive Soral ! Vive Genève ! Et vive la Suisse !